

les plus braves chevaliers de France prirent la croix. Mais au moment du départ des croisés, l'expédition se divisa en deux corps d'armée qui prirent chacun une direction différente. Le plus grand nombre, entraîné par les Vénitiens, alla conquérir Constantinople où régnèrent pendant cinquante-trois ans des empereurs français. Les autres, parmi lesquels on compte Guy III, comte de Forez et les chevaliers de nos provinces, prirent directement le chemin de la Palestine (1200).

AYMON DE PRAELLES (1200).

Aymon de Praelles, chevalier, était possessionné à Charly et à Millery dans le Lyonnais. En l'année 1200, au moment de partir pour la croisade, il engagea à l'abbaye d'Ainay ses vignes et ses terres de Romeyer, territoire situé entre Charly et le Rhône, pour une somme de 20 livres qui lui fut prêtée par les religieux. Les biens engagés sous la caution de Guichard et de Guillaume de Montagny, devaient appartenir au monastère si Aymon de Praelles mourait dans son voyage et si l'enfant, dont sa femme était enceinte, mourait aussi avant l'âge de dix ans. Aymon de Praelles se réservait même le droit d'être reçu dans la maison que l'abbaye d'Ainay possédait à Vernaison si, à son retour, il voulait se faire moine.

Mais aucune des éventualités prévues n'arriva. Aymon de Praelles revint de sa pieuse expédition et, en 1224, nous voyons aliéner au profit de l'abbaye d'Ainay, divers fonds de terre qu'il possédait à Charly et à Millery au prix de 20 livres fortes, et cette vente fut confirmée par son épouse Roberte et son fils Aymar.

La famille de Praelles était ancienne, car vers l'année 1070, nous voyons Gontier de Praelles et son épouse Constance faire don à l'abbaye de Savigny de sept fosserées de